



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## déchets ménagers

Question écrite n° 89237

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de l'écologie sur l'apprentissage de la pratique du tri sélectif et du recyclage des déchets ménagers dans la population scolaire de notre pays. En effet, depuis sa mise en place pionnière dans les collectivités locales françaises, il y a une vingtaine d'années, les jeunes et la population scolaire ont souvent en vue une position d'avant-garde dans la mise en place du geste de tri. Cette implication préalable des jeunes eut souvent un effet entraînant dans leur famille et dans leur foyer. Cette implication a donné lieu à une démultiplication de cette mise en place, grâce, notamment, à l'appui de la communauté éducative à leurs côtés. Mais vingt ans plus tard, l'aspect novateur et pionnier s'est quelque peu émoussé comme l'intérêt des écoliers, collégiens et lycéens qui se sont habitués à ces opérations et ne ressentent pas le besoin, ni l'intérêt de s'y associer. Il serait donc souhaitable de mener avec la collaboration de son collègue chargé de l'éducation nationale, de l'ADEME et Eco-emballages, une grande campagne de relance de cette sensibilisation dans les écoles, collèges et lycées, avec les collectivités locales concernées. Il lui demande donc quelles initiatives il compte prendre en ce sens.

### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 89237

**Rubrique :** Déchets, pollution et nuisances

**Ministère interrogé :** Écologie

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable et énergie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 septembre 2010, page 10484

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)